

Moins de parkings et plus de “vert” aux Guillemins

LIÈGE

La Ville a introduit un recours contre le projet d'extension de parking...

Avec la gare des Guillemins à un jet de pierre, l'esplanade éponyme, la tour des Finances, le tram qui longera la rue Paradis pour emprunter l'avenue Blonden... cet îlot d'habitations entre les axes Paradis, Blonden, rue des Vingt-Deux et rue de Serbie est particulièrement stratégique...

Un espace en devenir depuis près de dix ans...

Depuis près de 10 ans, le promoteur Laurent Minguet (groupe Horizon) le sait... raison pour laquelle il envisageait ici, dès 2014, un vaste projet immobilier. Mais l'accord avec la Ville de Liège n'a jamais été au rendez-vous, comme le prouve ce dernier épisode en date: ce lundi, Liège a introduit un recours en annulation et en suspension au Conseil d'État, contre ce permis relatif à l'exploitation, sur 20 ans, de ce parking qui passerait d'une cinquantaine à plus de 150 places... le tout sans logement. Projet refusé par les fonction-

naires délégué et technique et contre lequel la Ville avait déjà remis un avis négatif, mais finalement accordé par la ministre de l'Environnement (à la suite du recours du groupe).

Site non requalifié

Entre le promoteur et la Ville de Liège, le bras de fer continue donc et, ce lundi soir, l'échevine de l'Urba-

nisme Christine Defraigne a motivé la position liégeoise, répondant à une question du conseiller et chef de groupe PS Jean-Claude Marcourt.

“Il s'agit d'un recours en annulation et suspension pour la durée, l'absence de motivation et l'extension du parking”, a précisé l'échevine, qui a indiqué être “très surprise par la décision de la ministre”. Comme précisé en effet, un tel projet d'extension de parking, sur une telle durée, “est contraire aux objectifs fixés de la Ville et reviendrait à compromettre toutes les chances de re-

qualification de ce site”.

En marge du recours introduit, l'échevine a précisé que des contacts avec le propriétaire avait déjà été pris, “pour développer un projet plus raisonnable, qui correspond aux PRU [NdlR: périmètre de remembrement urbain] et dans lequel l'intérieur d'îlot doit faire partie de la réflexion”.

Un projet qui répondrait donc aux conditions déjà fixées en 2019... avec des logements, des espaces verts de respiration, qui apaisent globalement ce quartier.

Marc Bechet



Le projet du groupe Horizon en 2019 y prévoyait une petite centaine de logements. © D.R.